



COMPTE RENDU

Secrétaire de Séance : CLABAUT Romuald

1. Compte rendu de la réunion du 15 avril 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 15 avril 2021.

2. Point sur les travaux route d'Esqueredes

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les Travaux de voirie, de remise en état du Chemin Communal Route d'ESQUERDES – Création de la liaison douce piétonne « VIA FRANCIGENA et gestion du pluvial, signalisation touristique, de sécurité et marquage au sol.

Il rappelle au conseil le plan de financement suivant :

- En Dépense :

BAUDE BILLET..... 63061.50€ HT soit 75673.80€ TTC suivant l'appel d'offre réalisé
VRDAO AMO3150.00€ HT soit 3780.00€ TTC Suivant la proposition validée le 8 juin 2020
Frais de notaire1788.50€ HT soit 2146.00€ TTC
Travaux supplémentaires ...3000.00€ HT soit 3600.00€ TTC
Total Dépenses71000.00€ HT soit 85200.00€ TTC

- En recette :

SUBVENTIONS TOTALES...56800.00€ suivant les différents accords reçus
FONDS PROPRES.....14200.00€
Total Recettes71000.00€

FCTVA en 2022.....13972.80€ estimation

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a signé l'ordre de service OS N°1 daté du 15 avril 2021 et fixé au 1er juin 2021 pour le démarrage des travaux, phase de préparation.

Qu'en raison de la crise sanitaire le chantier se déroulera du 23 août 2021 au 10 septembre 2021

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le plan de financement présenté reprenant entre autre la dépense BAUDE BILLET de 63061.50€ HT soit 75673.80€ TTC et celle de l'AMO VRDAO de 3150.00€ HT soit 3780.00€ TTC.

Le Conseil Municipal autorise également le Maire à signer les ordres de services et les documents liés à l'opération ci-dessus.

3. Budget

- Décision Modificative due aux travaux route d'Esqueredes.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire une décision modificative au budget 2021 pour prendre en charge les dépenses et recettes liées aux travaux de la route d'Esqueredes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2/2021 portant sur divers crédits comme décrits ci-après :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget
1323.R-RF	7500.00 €	25000.00 €	32500.00 €
1328.R.RE	2596.63 €	10000.00 €	12596.63 €
1348.R.RE	7403.37 €	46675.00 €	54078.37 €
1641.R.RE	0.00 €	50000.00 €	50000.00 €

023.D-OsF	64 113.67 €	- 54306.30 €	9807.37 €
212.D-RE	1900.00 €	2146.00 €	4046.00 €
2151.D-RE	71694.00 €	83000.00 €	154694.00 €
66111.D-RF	7213.92	325.00 €	7538.92 €
678.D-RF	246769.29	53981.30 €	300750.59 €
021.R-OsF	64 113.67 €	-40279.00 €	23834.67 €
1641. D-RF	25488.90 €	6250.00 €	31738.90 €

4. Défense incendie

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bureau d'étude V2R a été chargé de réaliser l'audit de la commune concernant la Défense Incendie.

Le Maire informe également le Conseil Municipal qu'une réunion a été organisée le 25 mai 2021 avec une visite de l'ensemble de la commune.

Etaient présents pour cette réunion, les représentants du SDIS d'Arras et de Lumbres, Les conseillers municipaux DOUTRELANT Daniel et DILLY Laurent, le bureau d'étude V2R.

En attendant le rapport d'audit, le Maire a informé les améliorations à réaliser pour renforcer la défense incendie :

- Ajout d'une citerne souple de 30m3 au lotissement des Chartreux avec deux poteaux d'aspiration (couleur bleu) – 1 côté lotissement – 1 côté chemin des Chartreux.
- Ajout d'une citerne souple de 60 m3 Abbaye St Paul / Ferme St Aldegonde / Habitation. Emplacement côté et à proximité de la ferme St Aldegonde.
- Ajout d'un poteau incendie (P.I.) route d'Hallines, emplacement à proximité du poste de refoulement.
- Renforcement de la signalétique à l'Abbaye St Paul et à l'Abbaye Notre Dame. S'assurer de la possibilité d'accès de jour comme de nuit.

- Divers

* Remettre des cailloux pour l'accès à la citerne souple de 140 m3 à l'Abbaye Saint Paul avec en plus éliminer les matériaux stockés à proximité. Afin de faciliter les manœuvres de véhicules incendies.

Modifier l'orientation du panneau rouge d'information de la citerne ;

* Toujours Abbaye Saint Paul pour la réserve d'eau de 100m3 Changer la plaque de béton d'accès.

* A l'aplomb de chaque P.I. réaliser un marquage au sol sur la chaussée, sous forme de triangle jaune.

- Contact urgence :

* Mettre en place une adresse mail spéciale type « deci.wisques@nordnet.fr avec renvoie automatique sur différentes personnes comme : Maire – Adjoint – Etc.

Le maire propose au Conseil Municipal de demander au bureau d'études V2R d'établir un cahier des charges et chiffrages des travaux à envisager, mais également de préparer les dossiers d'appels d'offres et de demandes de subventions entre-autre avec l'état, le département, la région, la CCPL.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal a pris note des travaux de défense incendie à envisager et valide la proposition de choisir le bureau d'études V2R pour établir un cahier des charges et chiffrer les travaux à envisager, mais également de préparer les dossiers d'appels d'offres et de demandes de subventions. Le conseil municipal autorise le Maire de signer l'accord complémentaire avec V2R et de signer toutes les demandes d'appels d'offres et de subventions entre-autre avec l'état, le département, la région, la CCPL.

5. Espaces verts

Un devis a été signé avec « SARL DARRAS HUYGHE » concernant le fauchage des accotements et talus de la commune sur environ 3km de voirie

Réalisation avec un tracteur combiné avec épareuse 7m50 broyeur 1m60 et roto-faucheuse

Broyeuse d'herbe dès acquisition du matériel

Pour un coût par passage de 240.00€ ht

6. Road to Rome.

Via Francigena, organisation.

Le maire rappelle les grandes lignes de l'opération internationale de la VIA FRANCIGENA, organisée par l'Association Européenne de la Via Francigena, appelée « ROAD TO ROME.

La Commune de WISQUES, étant située sur le parcours, sera un lieu d'étape le 21 juin 2021, pour l'étape.

Tournehem - Wisques et le 22 juin 2021 pour l'étape Wisques-Thérouanne.

Une information sera distribuée dans la commune, pour ceux et celles désireux de participer aux marches, des bus seront mis en place

7. Location salle des fêtes

- Reprise en juillet 2021,
Le conseil Municipal donne son accord pour la réouverture de la salle, et la possibilité de locations.
Une annexe avec les règles spéciales sanitaires et mesures barrières sera jointe au contrat avec la nécessité d'être visée par le demandeur/locataire de la salle.
- Activités jusque fin décembre 2021.
L'organisation de la brocante a été évoquée, mais compte tenu des normes prescrites et transmises par la préfecture, le conseil municipal a décidé de reporter à plus tard la décision.

Pour le traditionnel spectacle, le conseil adonné son accord pour une organisation vraisemblablement début novembre 2021

8. Questions diverses

- Sortie marche nordique du 8 juin 2021 au soir, rappel de la manifestation organisée par la CCPL. Départ de la mairie
- Elections Régionales et Départementales, point sur l'organisation.
La maire rappelle l'organisation des différents bureaux. Les deux bureaux seront installés dans la salle Michel Biausque
- Le maire informe le Conseil Municipal que Monsieur CARON Michel a donné sa démission par lettre recommandée datée du 25 mai 2021, en tant qu'employé communal, pour raisons personnelles.
Le contrat prendra fin au 25 juillet 2021.
- Le maire informe le conseil que l'opération Hauts de France Propre aura lieu le 10 / 11/ 12 septembre 2021
- Le maire informe que le loyer pour occupation du domaine public (Antenne sur le château d'eau) pour l'année 2021 est de 7032.71€ TTC

❖ Information

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que Le sous-lieutenant Grégory SCHWABA prend le commandement de la communauté de brigades de gendarmerie de Lumbres

Wisques, le 7 juin 2021

Gérard WYCKAERT

Le Maire,



